

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 42 (1980)
Heft: 2

Rubrik: Affaire personnelle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

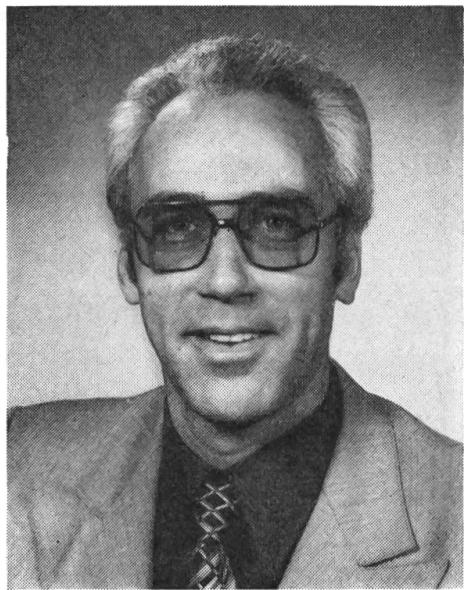
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Affaire personnelle



Chers membres de l'ASETA

Dans le dernier numéro de «Technique Agricole», le président central de notre association, M. Hans Baechler, m'a présenté à vous en tant que nouveau directeur de l'ASETA. Je tiens à le remercier très sincèrement de ses termes élogieux et à exprimer mes sentiments de gratitude pour ma flatteuse nomination par le Comité central. Qu'il me soit aussi permis de vous faire part de quelques réflexions qui me tiennent à cœur au début de ma nouvelle activité.

Mon activité technique proprement dite a débuté il y aura bientôt 20 ans, alors que notre association se nommait encore «Association suisse de propriétaires de tracteurs». M. Rodolphe Piller, qui en était alors le gérant, tentait à cette époque de donner un nouvel essor à la formation professionnelle complémentaire de nos membres ainsi qu'au Service technique déjà créé. C'est donc avec beaucoup d'élan que je me mis au travail et j'espérai être parvenu à de bons résultats malgré les moyens financiers modestes disponibles. Les organes de l'ASETA, notamment le Comité

directeur, m'accordèrent leur entière confiance durant toutes ces années et je les en remercie sincèrement. Cependant, si je puis envisager d'assumer avec confiance le nouveau mandat qui m'a été confié, je le dois avant tout à mon prédécesseur M. Piller qui, au cours des années, me permit de me familiariser avec les innombrables tâches incomptables à un secrétariat, me tint régulièrement au courant des problèmes techniques à résoudre et fit preuve en toutes circonstances d'un esprit de collégialité dont je lui suis très reconnaissant. C'est pourquoi je suis fier de pouvoir continuer l'œuvre de mon prédécesseur, œuvre à laquelle il consacra souvent ses soirées et ses jours de congé. Je suis cependant conscient que ma tâche ne sera pas toujours facile, mais son exemple me donnera la force de faire face aux problèmes posés à notre association et de poursuivre les buts qu'elle s'est fixés.

Il va sans dire que je dois pouvoir compter sur l'appui de nos membres et des organes de notre association. Je les prie aussi de faire preuve de compréhension si leurs vœux personnels ne peuvent pas toujours être pris en considération et doivent s'effacer devant l'intérêt de la majorité des membres. Il en est de même de nos sections car la force de notre association dépend dans une large mesure de l'esprit de cohésion liant nos 22 sections et en particulier les groupes de langue différente. Cette unité doit être préservée à tout prix et permettre à l'ASETA d'aller de l'avant avec confiance. Je ne voudrais pas non plus viser des objectifs qui, comme les promesses électorales, ne sont souvent pas réalisables. Mais je puis assurer à tous nos membres que tant mes collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat central, les centres de formation professionnelle complémentaire et moi-même ferons tout ce qui dépend de nous pour le bien aller et la réussite de notre association. C'est dans ces sentiments que je reste votre dévoué

Werner Bühler